OPCU du PRU quartier du Chemin Vert

Ville de Boulogne-sur-Mer

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Boulogne-sur-Mer

Coût du projet :

directeur de mission :

Année: 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 746 démol. – reconst., 186 réhab.

Acteurs: Etat (DDTM, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Habitat du Littoral, Atelier Castro-Denissof- Casi (architectes-urbanistes).

Consultants mobilisés: Valérie Embize, Gaël Curet, Delphine Lacroix

Montant de la mission: 151 M€ HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Le secteur Transition, situé quartier du Chemin Vert, fait l'objet d'un projet de Renouvellement Urbain depuis 2004 et regroupe 2 400 habitants.
Ce projet est particulièrement ambitieux puisqu'il prévoit la démolition de plus de 80% du parc de logements sociaux. Il s'agit ainsi de refondre totalement les espaces publics (atelier Castro-Denissof) et de créer la mixité fonctionnelle et d'habitat qui faisaient défaut initialement, tant le quartier était dégradé et stigmatisé. L'accompagnement de la population au travers de ces bouleversements doit faire l'objet d'une attention spécifique.
Le porteur du projet a récemment souhaité étendre le projet de renouvellement urbain aux autres secteurs du quartier. Il a souhaité conserver l'organisation en place depuis l'origine, avec Perspectives Urbaines en tant que direction de projet externalisée, pour accompagner la finalisation des dernières opérations du secteur Transition et le lancement des nouvelles opérations sur le reste du quartier.

Contenu de la mission

- Proposer toute mesure palliative ou corrective qui pourrait s'avérer nécessaires.
- Alerter le porteur du projet en cas de nécessité ;
- Vérifier et faire respecter les engagements fixés dans la convention et notamment sur le plan du calendrier et des modalités financières ;
- Veiller au respect des objectifs de la convention (production de tableaux de bord) ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans les négociations ;
- Définir les modalités de mutations foncières ;
- Produire un suivi financier global et des bilans financiers par opération ;
- Assister les maîtres d'ouvrage dans les procédures administratives, juridiques et financières ;
- Assurer une coordination opérationnelle efficace ;